

Une si belle salle des fêtes !

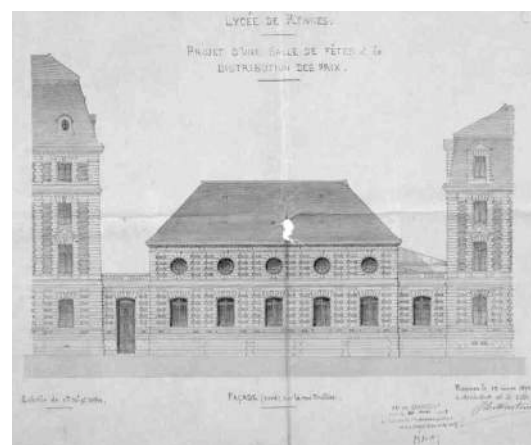
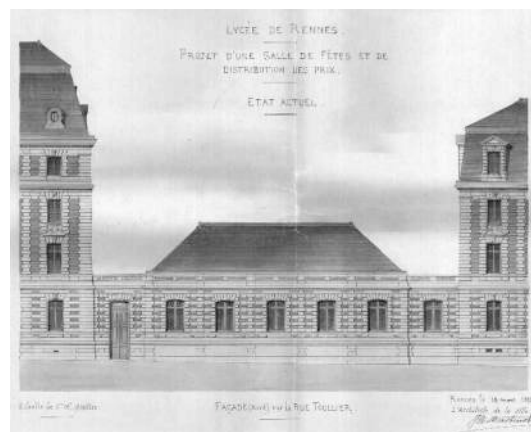
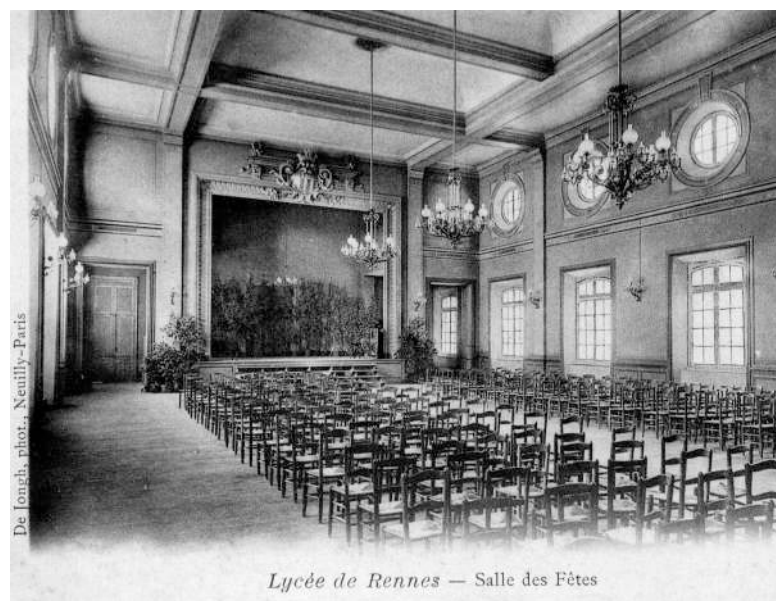
L'avait-on attendue cette salle !!

Le projet de construction en avait été engagé - sur fond de rivalité scolaire - dès 1892 par le proviseur Albert Dauban ; Il faisait valoir que "la reconstruction du lycée était [alors] presque achevée", que l'apurement des comptes avec les entreprises faisait apparaître un "boni" par rapport aux dépenses engagées mais que le lycée était toujours dans "l'obligation (...) d'emprunter une halle publique pour y célébrer [sa] grande fête scolaire"¹. Le Maire, Le Bastard, s'était montré favorable ainsi que l'architecte municipal J-B Martenot, qui avait même dressé les premiers plans.

C'est la municipalité de Vincent Morcel, élue après le décès d'Edgard Le Bastard, qui va engager les travaux de transformation du gymnase (construit lors de la première phase de reconstruction du lycée). Lors de la séance du Conseil municipal du 29 mars 1893, le rapporteur de la commission des travaux publics, Ferdinand Tual explique : "d'après le projet dont il s'agit (...) la salle de gymnastique actuelle, située rue Toullier, serait transformée en salle des fêtes par la construction d'une travée à l'ouest et d'une travée au sud, et par une augmentation de la hauteur. Le préau couvert serait reporté au sud de la salle des fêtes". Pour se faire une idée, les conseillers municipaux pouvaient se reporter aux dessins réalisés quelques jours plus tôt par l'architecte de la Ville (cf. ci-contre). La salle agrandie atteint désormais 490 m² auxquels s'ajoutent les 190 m² du préau couvert sur lequel elle ouvre de plain-pied par de larges baies. La hauteur sous plafond est accrue par le rehaussement des murs qui sont percés d'*oculi*, ce qui allège le volume de la salle et en accentue la luminosité.

"La salle des fêtes du lycée, si pimpante et si claire"² n'a pu être inaugurée qu'au printemps 1899. Au moins - contrairement à ce que l'on avait pu craindre³ - était-elle entièrement peinte (en couleurs claires et or, avec des cartouches en mosaïque) et dotée de quatre grands lustres comme d'une quinzaine de girandoles. Un grand poêle en faïence vert foncé en occupait le fond.

Le nouvel architecte de la Ville, Emmanuel Le Ray, méditait d'y installer des rangs de fauteuils et de strapontins, mais c'est sur de simples chaises que, pour la première fois, parents, élèves et invités y assistèrent, le 28 juillet, à la distribution solennelle des prix présidée, depuis la scène, par le Recteur d'académie Jules Jarry.



Plans en élévation, signés du 18 mars 1893, de l'état actuel du gymnase et de la salle des fêtes projetée (AMR-2F12745 et 2F12749)

Dix jours plus tard, transformée à la hâte, les samedi et dimanche 5 et 6 août, la si jolie salle des fêtes du lycée, devenait, le théâtre du second procès Dreyfus contre l'avis du proviseur et du Recteur, soucieux de la "réputation" du lycée dans une ville hostile à l'accusé, mais sur ordre du gouvernement, alerté par maître Labori.

L'afflux à Rennes du *Tout Paris*, et des reporters et "reporteresses" de la presse parisienne, régionale mais aussi étrangère, joints à la "température sénégalienne"⁴ qui s'installait jour après jour sur Rennes, faisait craindre, en effet, que les 2,60 m de plafond de la longue et étroite salle de la Manutention, initialement prévue, ne provoquent malaises et suffocations parmi les protagonistes du procès et les membres du public.

¹ Lettre au Recteur du 17 mai 1892, citée lors du conseil municipal du 29 mars 1893. (Archiv. Municipales)

² Ainsi décrite le 8 août 1899, par *Le Petit Rennais*. Cité par C. COSNIER, A. HELARD, *Rennes et Dreyfus en 1899, une ville, un procès*, Horay, 1999.

³ Les 60 000 f de travaux votés en 1893, supprimaient "toute décoration intérieure" et ajournaient "les appareils de chauffage".

⁴ Expression qui revient souvent dans la correspondance de V. Basch. (cf. F. Basch, A. Héland, *Victor Basch, Le deuxième procès Dreyfus, Rennes dans la tourmente, Correspondances*, Berg International, Paris, 2003).

La Manutention, située le long de l'avenue de la Gare, faisait partie du même îlot sous autorité de l'Armée, que la Prison militaire qui ouvrait sur la rue Duhamel, en face d'une tannerie, et que le Conseil de Guerre dont le portail se trouvait rue Saint-Hélier (Cf. ci-dessous, le plan du quartier en 1899). La salle qu'on avait fini d'y aménager le 3 août servait habituellement aux affaires de vols, de coups et blessures ou d'outrages, qu'avait à connaître d'ordinaire le Conseil de Guerre de Rennes.



Cl. J-A LR

Le second procès d'Alfred Dreyfus était d'une toute autre nature, chacun en convenait, mais la question de la sécurité jointe à la force de l'habitude, l'emportèrent longtemps sur le désir exprimé par ceux – de tous bords politiques pour une fois d'accord entre eux – qui voulaient voir ce procès se dérouler dans un lieu assez vaste pour accueillir le public attendu, pour permettre de voir et d'entendre l'accusé, bref pour permettre de suivre les débats. Une fois choisie la salle des fêtes du lycée, "tout le monde [reconnut] que le lycée sera parfait" pour reprendre l'expression de Labori.

Jamais établissement scolaire ne fut autant dessiné, photographié, filmé même ; images si indissolublement liées au nom de Dreyfus et à l'épreuve nouvelle qui allait l'accabler, qu'on entreprend encore, parfois de très loin, le voyage de Rennes pour voir et photographier le lieu du procès, afin de *"laisser le passé revenir dans le présent"*, comme le confiait à André Héland, en octobre 2011, le Dr Jeffrey Gusk, médecin urgentiste à Dallas et photographe (Cf. ci-contre et L'Écho n° 40 p. 2-3).

Par delà les traces matérielles laissées par les audiences (peintures abîmées, poignée du poêle arrachée, taches d'encre indélébiles incrustées dans les parquets), l'image de la salle des fêtes resta, en effet, longtemps, aux yeux de beaucoup,

moralement associée à l'infamie du procès de Rennes.

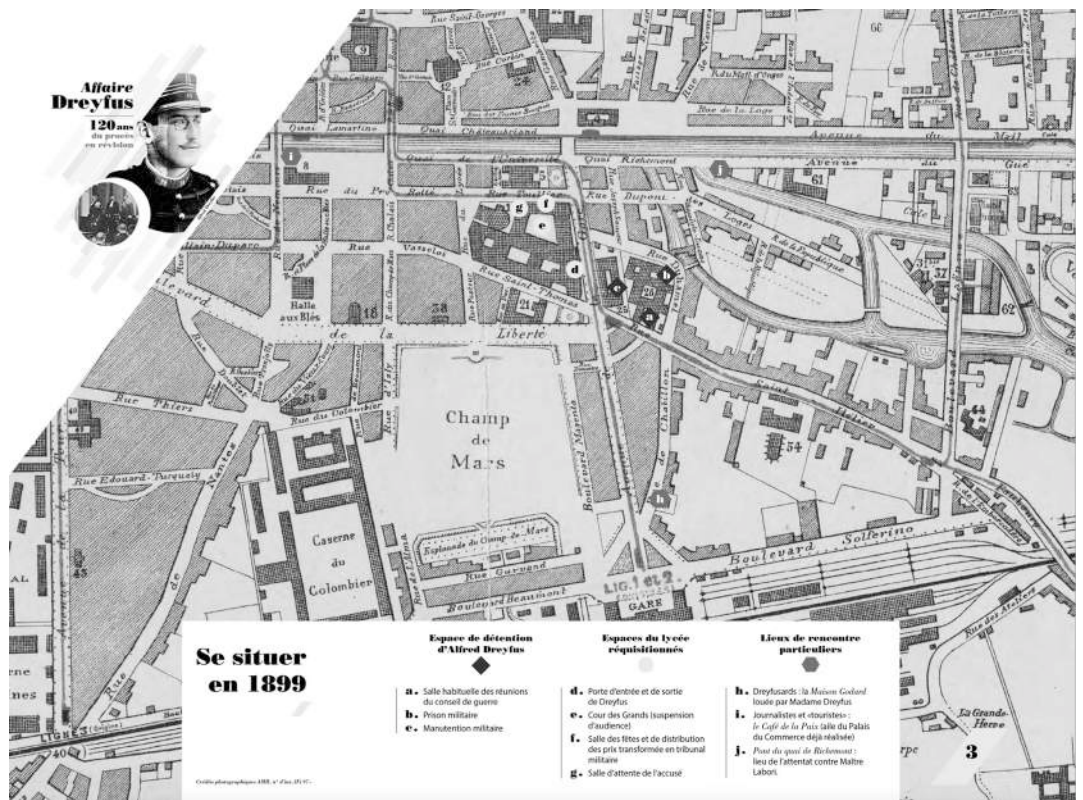
Lorsqu'en mai 1909, la Ligue des Droits de l'Homme, décide de tenir son congrès à Rennes, c'est moins pour saluer l'élection d'une municipalité "de gauche", radicale-socialiste, dirigée par Jean Janvier, que pour exorciser, le dernier jour, 31 mai – juste avant le banquet de clôture – le traumatisme vécu, dix ans plus tôt, dans la salle des fêtes du lycée à l'annonce du second verdict de condamnation. La "cérémonie de réparation" prit une forme solennelle. Le Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme et les membres de la section rennaise prirent place sur la scène, là même où siégeait de Conseil de guerre. Il fut alors donné lecture du jugement de Rennes puis de l'arrêt de la Cour de cassation qui, trois ans plus tôt, le 12 juillet 1906, avait proclamé l'innocence de Dreyfus.

Ce dernier, convié à participer à ce geste fort, avait décliné l'invitation, évoquant dans sa réponse *"cette ville où j'ai vécu pendant des semaines un abominable cauchemar, cette salle de lycée où j'ai passé des heures tragiques, épuisé de corps et d'esprit, après cinq années de souffrances inouïes, où je fus livré comme une proie aux passions déchaînées et aux haines inassouvies"* mais n'oubliant pas de rendre hommage à ceux *"qui ont risqué avec un courage et une abnégation admirables, leur situation, leur santé, quelques-uns même leur vie, pour lutter contre l'iniquité"*.

Parmi ceux qui "ont risqué leur vie" Alfred Dreyfus pensait sûrement à M^e Labori victime d'un attentat à Rennes.

Nous savons aujourd'hui qu'on peut y ajouter Émile Zola, décédé de façon plus que suspecte en 1902. Émile Zola, l'auteur de *J'accuse !* dont la Cité scolaire porte désormais le nom.

A. Thépot



NB. Lors de la réalisation du panneau 3, la Halle aux toiles (Centre de presse) située à l'est du Palais du Commerce inachevé, y a été effacée.